

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

CCT



Conférence :

Le développement transfrontalier au Sahel

Cotonou (Bénin), 03 au 04 juillet 2018

**DISCOURS DE MONSIEUR EL Hadji Malick DIOP,
Président de la Commission Économique et Financière du
CCT-UEMOA**

Cotonou, 03 juillet 2018

Monsieur le Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale du Bénin

Monsieur le Directeur, Secrétariat du CSAO, OCDE ;

Monsieur le Directeur résident suppléant, DDC (Cotonou);

Mesdames et Messieurs les Représentants des Collectivités Territoriales ;

Honorables invités à vos Rangs, Titres et Grades respectifs ;

Mesdames et Messieurs les experts ;

Mesdames, Messieurs de la Presse,

Mesdames et Messieurs

C'est un insigne honneur pour moi de prendre la parole devant cette auguste assemblée pour adresser, au nom du Conseil des Collectivités Territoriales de l'UEMOA, nos sincères remerciements au nom de Son Excellence Monsieur Albert AMICHIA, Président du CCT-UEMOA , à toutes les personnalités ici présentes, notre profonde gratitude pour avoir répondu et soutenu une initiative qui marquera sans aucun doute les annales de l'intégration régionale.

Il me plaît, par la même occasion, de saluer et d'apprécier à sa juste valeur, l'appui de nos Partenaires Techniques et Financiers, notamment la Coopération Suisse qui s'est engagée aux côtés de l'UEMOA pour poser les fondements d'un développement économique local plaçant les populations au cœur des défis et enjeux de leurs territoires.

Je voudrais enfin exprimer toutes mes félicitations aux organisateurs de la conférence : le club du Sahel

qui a œuvré en synergie avec la Commission de l'UEMOA pour la réalisation de cette initiative.

Monsieur le Ministre ;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs ;

Après seize années d'expériences pendant lesquelles, l'UEMOA a essentiellement collaboré avec les Etats membres, spécifiquement avec leurs Administrations centrales pour amorcer les principaux chantiers des politiques communautaires, notre institution commune a amorcé depuis quelques années maintenant, une nouvelle dimension de sa mission d'intégration, à savoir, passer de l'intégration institutionnelle avec les Etats, à celle de proximité avec les peuples.

Une telle vision dont l'objectif principal est, non seulement de faire mieux profiter les populations des

bénéfices de l'intégration, mais surtout de les y associer plus directement.

Cette préoccupation de l'UEMOA a été confortée par les expériences de décentralisation menées dans nos pays et qui ont vu l'émergence de nouveaux acteurs de développement que sont les collectivités territoriales à travers lesquelles s'expriment dorénavant les légitimes aspirations des populations à participer aux instances de décisions qui régissent leur quotidien et leur avenir.

C'est donc tout naturellement que les collectivités territoriales soient devenues, pour l'UEMOA, des acteurs incontournables d'intérêt social, économique, financier et politique.

Excellence, Mesdames, Messieurs ;

L'objet de la présente Conférence à laquelle vous êtes conviée, avec pour thème principale « **Le**

développement transfrontalier au Sahel» vise à proposer une vision alternative des frontières de la région à travers le partage de connaissances et d'expériences sur la coopération transfrontalière entre les acteurs institutionnels et locaux et les partenaires de l'Afrique de l'Ouest,

Cette thématique est en phase avec la Politique d'Aménagement du Territoire Communautaire adopté par Acte Additionnel n° 03/2004 du 10 janvier 2004 par les Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'UEMOA, qui indique dans son axe stratégique n°4 que le « *développement de la solidarité et le renforcement de la cohésion sociale au sein de l'Union devra s'appuyer sur la coopération transfrontalière et l'aide à apporter aux zones en retard de développement par rapport à la moyenne communautaire ou souffrant de graves handicaps géographiques et/ou naturels* ».

Pour concrétiser cet axe dont l'objectif essentiel est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la réduction des déséquilibres socio-économiques, l'UEMOA a opté entre autres pour la mise en œuvre des programmes de développement dans les zones transfrontalières qui devront compléter et renforcer l'intégration.

En effet, nombreux sont les enjeux de développement que cristallisent les zones frontalières qui constituent de véritables et dynamiques pôles de développement dont le rayonnement dépassent largement les frontières nationales.

Par ailleurs, la coopération transfrontalière permet à l'Union, au-delà de la coopération institutionnelle établie avec les Etats, la meilleure façon de faire prendre conscience aux populations des réalités de l'intégration et de ressentir leur appartenance à un même espace géographique et économique.

L'intégration régionale se construit à la fois par une vision politique qui en définit les contours et des projets qui traduisent cette vision en actes.

Dans l'Union et au delà dans le sahel il y'a encore des reponses à apporter. Sur ce, Les élus locaux de l'espace UEMOA restent conscients qu'il faut commencer par apaiser les méfiances et vaincre les réticences par la concertation et le dialogue.

Aussi, baliser la voie d'une intégration des peuples dont la porte d'entrée est l'intercommunalité des territoires , impose des nécessités et des impératifs desquels la continuité géographique et la cohérence économique demeurent des objectifs à réaliser en premier lieu.

Monsieur le Ministre ;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs,

Au vu de tout ce qui précède, la Commission de l'UEMOA a élaboré un Programme de Coopération Transfrontalière Locale (PCTL)

dont la première phase s'étale de 2016 à 2019 avec un montant de 3,2 milliards de francs CFA. Le PCTL à développer un outil novateur qui est le Schéma d'Aménagement Transfrontalier Intégré (SATI) qui contribue au renforcement de l'intégration par la création d'un cadre fédérateur, d'une vision de développement à court, moyen et long terme, partagée et inclusive dont la mise en oeuvre relèvera **les défis liés au changement climatique, au développement économique, à la sécurité et surtout à la migration grandissante en fixant les jeunes dans leur terroir.**

Monsieur le Ministre ;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs,

C'est l'occasion pour moi de remercier et d'encourager les partenaires techniques et financiers notamment, la coopération suisse qui apporte un concours précieux à l'élaboration et à la mise en œuvre des SATI.

Le programme de cette rencontre est dense et je suis convaincu que le fruit des réflexions sur les différentes thématiques contribuera à dynamiser davantage, les relations entre acteurs du développement durable.

Je suis persuadé que des échanges enrichissants, porteurs d'idées novatrices, aboutiront à l'éclosion de projets générateurs de croissance.

Je souhaite par ailleurs que cette rencontre facilite la convergence, la synergie d'actions, la mutualisation des moyens pour l'accompagnement des initiatives portant sur la coopération transfrontalière au sahel.

Sur ce, je souhaite pleins succès à nos travaux et vous **remercie de votre attention !**